UNE HYPOTHÈSE À VÉRIFIER

Le Richelieu contaminé au Bt: des traces qui ne veulent rien dire

GILLES BÉRUBÉ

Un échantillonnage réalisé par un chercheur d'Environnement Canada a permis de déceler des traces de Bt dans des sédiments à l'embouchure du Richelieu et du fleuve Saint-Laurent. Ces observations très primaires ne permettent d'énoncer aucune affirmation sur une quelconque contamination de l'eau par le maïs transgénique Bt.

Le 18 décembre, le quotidien Le Devoir a publié un texte affirmant que la toxine du maïs transgénique Bt avait contaminé des sédiments du fleuve Saint-Laurent. Il citait comme source une déclaration du professeur Jean-François Narbonne, de l'Université de Bordeaux, en France, lors d'un colloque à l'Institut Pasteur, de Paris. Le professeur Narbonne appuyait sa déclaration sur une étude d'Environnement Canada.

Le jour même de la publication de l'article, Green Peace Canada s'emparait de la nouvelle pour conclure que l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) pouvaient avoir des conséquences potentiellement dangereuses pour l'environnement. Green Peace mettait aussi en doute l'indépendance des chercheurs d'Environnement Canada en soulignant qu'il avait fallu passer par la France pour connaître l'étude. Le lendemain, La Presse reprenait la nouvelle à son tour en ramenant les choses à leur juste proportion. Il est encore bien tôt pour tirer des conclusions sur les observations d'Environnement Canada.

Le BT (*bacillus thuringiensis*) est une toxine présente naturellement dans le sol, explique l'auteur de l'étude, François Gagné. Cette toxine est mortelle pour certains insectes, dont la pyrale du maïs, un insecte ravageur. Le Bt est d'ailleurs utilisé comme insecticide biologique en jardinage et en agriculture biologique. Plusieurs municipalités, notamment en milieu de villégiature, l'utilisent pour des arrosages massifs contre les moustiques.

À l'état naturel, la Bt se retrouve partout dans le sol, mais toujours à de très faibles concentrations. Cette toxine est facilement biodégradable. En quelques jours, voire en quelques heures, elle est dégradée. Pour développer des variétés de maïs résistant à la pyrale, on a introduit des gènes de Bt dans le bagage génétique du maïs. Ce maïs offre un meilleur rendement et il évite l'épandage d'insecticide sur les champs de maïs. Le grain du maïs Bt sert essentiellement à l'alimentation animale.

OGM

Cette plante s'est cependant retrouvée au coeur du débat sur les OGM d'autant plus qu'au Mexique, on a constaté qu'un grand nombre de variétés de maïs contiennent maintenant des gènes de Bt. On estime que le gène s'est transmis par la pollinisation.

Au Québec, entre 30 et 40% du maïs cultivé porte le gène Bt. Comme la vallée du Richelieu est un important secteur de production du maïs, le centre Saint-Laurent Vision 2000 s'est demandé s'il était possible que le Bt en vienne à contaminer la rivière et le fleuve. Saint-Laurent Vision 2000 est un programme de partenariat entre les ministères de l'Environnement du Canada et du Québec pour assainir, conserver et protéger le fleuve Saint-Laurent. Il met en commun les ressources des deux ministères.

L'auteur de l'étude sur le Bt, François Gagné, travaille pour le Centre Saint-Laurent. Il a été pour le moins surpris de l'hypothèse émise par le professeur Narbonne. Son étude en est encore à ses premiers pas. La seule publication a été faite sur une affiche (un «poster», dans le jargon des chercheurs) placardée sur un babillard, lors d'un congrès sur l'éco-toxicologie, l'été dernier, à Québec. Ces affiches sont utilisées lors d'événements scientifiques pour diffuser les travaux de recherche. Elles présentent habituellement des informations très succinctes des travaux. C'est là que le professeur Narbonne aurait pris connaissance de l'information.

ÉCHANTILLONS

En fait, précise M. Gagné, le programme a été élaboré en janvier 2001 pour vérifier si le Bt se retrouve dans l'environnement du Saint-Laurent. À deux reprises l'été dernier, des échantillons ont été prélevés dans des cours d'eau agricole au milieu de champs semés en maïs Bt, à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville. Ces cours d'eau se drainent dans la rivière des Hurons, qui se jette dans le Richelieu à la hauteur du bassin de Chambly. Parallèlement, un échantillonnage a été réalisé à l'embouchure du Richelieu, près de Sorel.

Au premier échantillonnage, M. Gagné avoue avoir été surpris de déceler des traces de Bt non seulement dans l'eau, mais aussi dans des sédiments. La concentration était cinq fois plus élevée dans le Richelieu que dans les cours d'eau agricoles de Saint-Jean-Baptiste. Cependant, souligne-t-elle, il s'agissait de trace de l'ordre de 1 à 5 parties par milliard. On parle de quelques grains de sable. Deux mois plus tard, ils ont trouvé des traces seulement dans l'eau et pas dans les sédiments.

Selon M. Gagné, ces résultats montrent que le questionnement d'Environnement Canada est pertinent, mais ils ne permettent de tirer aucune conclusion. Lors du premier échantillonnage, il n'est pas dit que des traces du Bt auraient été perceptibles quelques heures plus tard ou plus tôt ou encore le lendemain. Il n'est pas évident non plus d'établir un lien avec les échantillons prélevés quelques dizaines de kilomètres à l'amont, dans les champs de Saint-Jean-Baptiste. Ce Bt provenait-il des nombreux champs de maïs transgénique qui bordent le Richelieu? Y avait-il eu un épandage d'insecticide Bt quelque part dans les environs avant l'échantillonnage?

Pour l'instant, il n'y a aucune certitude. Environnement Canada poursuivra son programme de recherche. Et s'il s'avérait que le Bt contamine le Richelieu et le Saint-Laurent, il faudra comprendre comment ce processus se fait. Est-il possible qu'il y ait une mutation du gène? Est-il possible que le gène se transmette d'une plante à l'autre? Est-il pensable que le gène se retrouve dans la chaîne alimentaire? On est encore loin de ces réponses. Rien actuellement ne permet de tirer pareille conclusion.

Par ailleurs, M. Gagné ne sait pas si l'eau et les sédiments du Richelieu et du Saint-Laurent contiennent des traces de pesticides chimiques, notamment d'insecticides dont le gène Bt évite l'utilisation. Aucune mesure n'a été faite à ce niveau.

À ce propos, on peut tout de même rappeler qu'une étude d'Environnement Québec réalisée de 1995 à 1998 a révélé la présence de pesticides dans l'eau et dans la chair de poissons. ■

Christiane Marcoux réélue préfète

GILLES BÉRUBÉ

Bien qu'elle ne siégera plus au conseil de la MRC à compter de novembre prochain, la conseillère de L'Acadie, Christiane Marcoux, a été réélue préfète de la MRC du Haut-Richelieu pour 2002 et 2003. Même situation pour le poste de préfet suppléant, qui sera occupé par Maurice Bergeron, conseiller de Saint-Athanase jusqu'en novembre. Il semble que les postes de dirigeants de la MRC soient maintenant convoités.

Comme tous les mois de janvier, c'était soir d'élection, mercredi dernier, au conseil de la MRC. Le préfet est élu aux deux ans, mais les autres postes sont renouvelés annuellement. Comme le prévoit la loi, l'élection du préfet se fait par scrutin secret. Dans ce cas, seul le vote des maires compte, le principe de la double majorité (une majorité de votes représentant une majorité de la population) ne s'appliquant pas.

En assemblée publique, il n'y a pas eu de proposition pour suggérer des noms. Aucun maire n'a manifesté ouvertement son intérêt pour le poste, mais il y avait eu cabale avant la séance. Le conseiller Myroslaw Smereka, qui dispose de cinq votes comme représentant de Saint-Jean-sur-Richelieu, a cependant tenu à déclarer avant le vote qu'il donnait son appui au maire de Clarenceville, Kenneth Miller. À la suite du dépouillement du vote c'est finalement Mme Marcoux qui a été déclarée élue. M. Miller a demandé à ce que les résultats soient conciliés au procès verbal, même si la directrice générale, Joane Saulnier, ne les a pas révélés. Le vote aurait été de seize voix contre neuf.

Le choix du préfet suppléant se fait par résolution. Deux noms ont été proposés, celui de Serges Lafrance, maire d'Henryville, et celui de Maurice Bergeron. Les maires ont préféré un vote secret dont le résultat a été entériné par résolution. Les conseillers Myroslaw Smereka, Jean Rioux et Serges Lafrance ont enregistré leur dissidence sur le choix de Maurice Bergeron. Il s'en est fallu de peu pour que la résolution soit battue puisque les trois dissidents représentent 47,9% de la population.

COMITÉS

Même scénario pour le choix des trois autres membres du comité administratif. Les noms d'Alain Déom, de Mont-Saint-Grégoire, de Maurice Langlois, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, de Serges Lafrance, d'Henryville, et de Charlemagne Vaillancourt, de Saint-Alexandre, ont été soumis au vote secret. Les trois élus sont Alain Déom, Charlemagne Vaillancourt et Maurice Langlois. Le conseiller Smereka s'est opposé au choix de M. Déom.

Par ailleurs, le conseil a nommé des maires à pas moins d'une quarantaine de postes sur différents comités:

-Bureau des délégués: Yvon Landry (Saint-Valentin), substitut: Michel Surprenant (Saint-Sébastien) et Denis Rolland (Sabrevois), substitut: Réal Ryan (Noyan).

-Office du tourisme et des congrès: Lise Berry (Venise-en-Québec).

-Dossier du pont Alburg-Swanton: Kenneth Miller.

-Comité du lac Champlain: Kenneth Miller.

-Lake Champlain Basin Program: Kenneth Miller.

-Corporation Bassin versant Baie Missisquoi: Lise Berry.

-Conseil régional de développement de la Montérégie: Christiane Marcoux et Maurice Bergeron.

Christiane Marcoux a été réélue au poste de préfet. Maurice Bergeron agira comme préfet suppléant.

-Centre d'aide aux entreprises: Jean Rioux (Iberville).

-Triangle de l'Excellence: Jean Rioux.

-Festival nautique du Haut-Richelieu: Jean Rioux.

-Fête de Champlain: Jean Rioux et Lise Berry.

-Comité consultatif industrie et commerce du CLD: Charlemagne Vaillancourt (Saint-Alexandre).

-Comité tourisme du CLD: Lise Berry.

-Comité culture du CLD: Maurice Langlois (Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix).

-Conseil d'administration du CLD: d'office, Myroslaw Smereka (Saint-Jean-sur-Richelieu), Jean Rioux (Iberville), Gilles Dolbec (Saint-Luc) et Christiane Marcoux (préfet). Les maires ont choisi Yves Duteau (Lacolle) comme cinquième représentant.

-Campus du Fort Saint-Jean: Christiane Marcoux.

-SPEC: Maurice Langlois.

-Loisir et sport Montérégie: Lise Berry.

-Services de garde à l'enfance Montérégie: Jean Rioux.

-Politique et plan d'action de la culture: Christiane Marcoux et Maurice Langlois

-Sécurité publique: Serges Lafrance, Yves Duteau, Gérard Bisaillon (Saint-Blaise-sur-Richelieu), Denis Rolland.

-Schéma d'aménagement et comité consultatif agricole: Christiane Marcoux, Gilles Dolbec (Saint-Luc), Maurice Langlois et Charlemagne Vaillancourt.

-Schéma de couverture de risque: Yvon Landry, Charlemagne Vaillancourt, Patrick Bonvouloir (Sainte-Brigide-d'Iberville), Jean Rioux, Gérard Bisaillon, Yves Duteau, Serges Lafrance et Christiane Marcoux.

-Corporation de l'aéroport: Christiane Marcoux.

-Fédération québécoise des municipalités-dossier des agglomérations de recensement: Maurice Langlois.

Notons enfin que le comité de la plaine inondable a été aboli. Tous les maires des municipalités riveraines seront convoqués sur les réunions concernant ce sujet. Le poste de représentant au comité viseur de Compo-Haut-Richelieu sera nommé quand le comité sera réactivé. ■